

ABONNEMENT.

SAUMUR.
30 fr.
16
9
Poste:
35 fr.
16
10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annances, la ligne... 20 c
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication,
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 5 AVRIL 1886

Dévoiez-vous les uns les autres

La Solidarité a pris la place de la vieille
charité du Christ qui, paraît-il, était atten-
tatoire à la dignité humaine que relève au
contraire la Solidarité. Nous avons sous les
yeux en ce moment deux exemples frap-
pants de ce relapage de la dignité humaine.

En Belgique, à Charleroi, des houilleurs
qui gagnent deux ou trois francs par jour,
jaloux de voir leurs voisins, les verriers, ga-
gner de six à dix francs, détruisent les fours,
brisent pour quelques centaines de mille
francs de caisses de verrerie destinées à l'é-
tranger, et finalement mettent le feu à l'u-
sine pleine encore à ce moment d'ouvriers,
de femmes et d'enfants. Il faudra trois mois
pour reconstruire l'usine, cinq ou six mois
peut-être pour que le travail reprenne com-
plètement. Que deviendront pendant ces six
mois les verriers et leur famille? Peu im-
porte aux houilleurs!

Solidarité!
A Decazeville, les forges de métallurgie
marchaient encore, et comme les houilleurs
semblaient se décider à abandonner la grève
et à redescendre au travail, sait-on de quel
argument les Basly, les Duc-Quercy et les
Roche se sont servis pour les rejeter plus
avant dans l'inaction et dans la misère?
Voici cet argument:

Vous ne gagnez que 3 fr. 50 à 4 fr. par
jour, leur a-t-on dit, les métallurgistes ga-
gnent 6 et 7 francs. Il faut rester en
grève pour que, le charbon manquant, la
Compagnie soit obligée de fermer les ate-
liers et de renvoyer les métallurgistes. C'est
fait.

Solidarité.
Les grévistes ne se disent point que tel
ou tel métier exige plus qu'un autre l'ac-
quis, l'habileté ou l'adresse; que si un ou-
vrier bijoutier, par exemple, gagne plus
d'argent qu'un gâcheur de plâtre, son ap-
prentissage a été plus long et que d'ailleurs

il est exposé à plus de chômages.
Ils ne se disent pas qu'il est absolument
équitable que le salaire de l'ouvrier soit
basé sur les services qu'il rend à l'industrie
qui l'occupe.

Ils ne se disent pas enfin que le bonheur
des uns n'est pas fait du malheur des au-
tres, et que, parce qu'ils réduisent à la mi-
sère d'autres ouvriers, ils n'en seront pas
plus heureux.

La liberté et l'égalité qu'on leur apprend,
c'est la liberté et l'égalité de la ruine.

On écrit que les métallurgistes de Deca-
zeville ne sont pas plus satisfaits que les
verriers de Charleroi des manifestations so-
lidaires de leurs voisins les houilleurs. Cela
se comprend de reste, mais nous pensons
que s'ils remontaient de l'effet aux causes,
si, laissant de côté les malheureux affolés
par les excitations des professeurs de soli-
darité, ils s'en prenaient à ces professeurs et
les reconduisaient avec les honneurs qui leur
sont dus, c'est-à-dire à coups de pied quel-
que part, hors des limites de leur champ
de travail, avec défense d'y rentrer sous
peine d'une nouvelle et plus sévère correc-
tion, ils éviteraient à eux et même à leurs
pauvres camarades abrutis bien des mal-
heurs.

Quant à nous, dû-t-on nous accuser en-
core d'être réfractaires à tout progrès, nous
persisterons à préférer, comme plus efficace
dans le bien en même temps que plus noble
et plus digne la charité qui dit: « Aimez-
vous, aidez-vous », à la Solidarité qui hurle:
« Jalousez-vous, dévovez-vous les uns les
autres ».

EDOUARD GRIMBLON.

Chronique générale.

LES CONSEILS GÉNÉRAUX

Le Journal officiel a promulgué la loi qui
modifie l'article 30 de la loi du 40 août
1871, relative aux conseils généraux.

Dorénavant, si le conseil général ne se
réunit pas au jour fixé par la loi ou par le

décret de convocation en nombre suffisant
pour délibérer, la session sera renvoyée de
droit au lundi suivant et, lorsqu'en cours de
session, les membres présents ne formeront
pas la majorité du conseil, les délibérations
seront renvoyées au surlendemain et seront
valeables, quelque soit le nombre des mem-
bres présents.

LES VINS. — Le ministre du commerce
et de l'industrie est saisi d'une pétition de la
chambre de commerce qui appelle des me-
sures efficaces:

- 1° Contre la vente des matières propres à
donner aux vins une couleur artificielle;
2° Contre la circulation de piquettes de
raisins secs;
3° Contre l'importation en France de vins
reconnus falsifiés et réexportés sur les mar-
chés de l'étranger comme provenance de
Bordeaux.

Le ministre a promis d'examiner ces récla-
mations.

UN SUPRÊME APPEL.

S. Em. le cardinal archevêque de Paris
vient d'adresser à M. le Président de la Ré-
publique une protestation contre les agisse-
ments du gouvernement républicain, pro-
testation empreinte d'une très-grande mo-
dération qui n'exclut point la fermeté.

Nous publierons ce document dans notre
prochain numéro.

Samedi, jour des obsèques de Madame la
Comtesse de Chambord, des services ont été
célébrés à son intention dans la plupart des
villes de France.

Les dépêches qui les annoncent attestent
qu'une affluence aussi nombreuse que re-
cueillie se pressait dans les églises.

On télégraphie de Goritz:

« La mise en bière a eu lieu vendredi soir.
La maison de la Reine et le comte Urbain
de Maillé y assistaient.

— Allons! il le faut, et toujours en avant!
Le jeune homme se retourna au murmure de
cette voix inconsciente et Livadia tressaillit:

— Qu'y a-t-il? dit-elle un peu brusquement.
— J'ai cru que vous me parliez, répondit Louis
d'Ardenne.

— Ne serait-il pas temps de partir?
— Je le crois, en effet, mon enfant, répondit le
comte Nelson, et je vais ramener la princesse.
Le marquis était tout près de Livadia; elle lui
prit le bras simplement, sans affectation, sans
trouble, et marcha avec lui, suivie de Jean
d'Espinay, vers la lisière du bois où les attendaient
les chevaux. Le jeune homme était radieux, et sa
figure franche s'épanouissait, éclairée de temps en
temps par les rayons du soleil couchant, pendant
que son cœur battait dans sa poitrine. On retrouva
les chevaux, la princesse revint toute rouge et
ravie, et chacun reprit sa place. L'ombre des
arbres s'allongeait déjà sur la route, et quand on
rentra dans Paris, le soleil était presque disparu et
le crépuscule étendait son voile.

— Louis, dit Jean d'Espinay à son ami, profitant
d'un moment où ils étaient un peu en arrière, je
te félicite, tu es un homme heureux.

Le marquis ne trouva rien à répondre, tant la
joie qui l'inondait était profonde. Enfin, faisant un
effort:

— Je n'ose y croire, murmura-t-il.

— Sois donc tranquille, c'est moi qui te l'as-
sure, ton bonheur est certain. Tu le mérites
d'ailleurs, mon brave ami. Mais, vrai, tu es un
homme heureux!...

IV
C'était le mercredi soir, jour où le curé de
Saint-Eruigont, en Limousin, avait l'habitude de
venir dîner au château de Langelle. La marquise
d'Ardenne, le repas terminé, venait de rentrer au
salon et causait avec le bon prêtre de quelques
difficultés concernant l'action charitable qu'elle
présidait:

— Je vous assure, monsieur le curé, que vous
vous méprenez; ce n'est point le sens des statuts...

— Mais, madame la marquise, je viens de
recevoir une note de l'évêché, dont je m'apprêtais
à vous donner lecture.

— Tenez, franchement, mon cher curé, je ne
me sens pas l'esprit bien libre. Louis m'inquiète,
me tourmente; sa pensée me revient sans cesse.
Vous ai-je dit que je l'avais appelé?

— Non, madame la marquise, mais vous avez
bien fait, et je suis sûr que la seule vue de ce
cher enfant si bon, si confiant, si tendre, vous
fera du bien et calmera vos préoccupations.

— Vous êtes trop indulgent pour moi, monsieur
le curé, répondit la mère en souriant.

— N'est-ce pas un des rares jeunes gens qui
n'aient jamais eu besoin de sévérité? Et ne vous

« M. le duc de Madrid est arrivé à mi-
nuit. Il a été reçu par les fidèles amis de la
légitimité qui l'attendaient à la gare. »

LE PORTEFEUILLE DES FINANCES.

On lit dans le Gaulois:

« Le départ du ministère des finances de
M. Sadi-Carnot est certain. Dès aujourd'hui,
les journaux officieux, pour dissimuler les
véritables causes de la retraite de M. Sadi-
Carnot, vont annoncer que celui-ci est très-
fatigué et qu'il se trouvera dans l'obligation
d'abandonner momentanément son porte-
feuille vers Pâques.

« C'est naturellement M. Rouvier qui re-
cueillera sa succession. La chose est enten-
due. »

TRÈS RASSURANT

Voici ce que le Cri du Peuple peut écrire
en toute liberté:

« C'est à la lueur des châteaux embrasés
que la Révolution française s'annonça au
monde; les patriotes mirent le feu aux gen-
tilhommières avant de faire la guerre aux
rois; et tous les historiens de cette grande
époque, depuis Louis Blanc jusqu'à Edgar
Quinet, depuis Michelet jusqu'à Buchez et
Roux, en recherchant les causes de ses vio-
lences, en ont légitimé les effets.

« Parce que les travailleurs se ruent con-
tre les taniers de leurs exploités, on les
traite de pillards; ils ne font pourtant que
couvrir des monceaux d'or par des amas de
gravats.

« Des incendiaires! clame-t-on de toutes
parts. Soit. En ce cas, il ne font que détruire
ce qu'ils ont produit et ce qu'on leur a volé.

« Incendiaires également, les hommes de
1790, qui ont édifié la Déclaration des
droits sur les débris consumés de la féodalité.

« Les ouvriers font aux patrons d'aujour-
d'hui ce que les bourgeois ont fait aux sei-
gneurs d'autrefois. Voilà tout. »

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LIVADIA

Par Jacques BRET

On se mit à causer, à deviser gaiement. Tous
ces personnages, élevés dans le luxe et dans la
liberté qu'il impose, étaient surpris de se trouver
libres et joyeux et de jouir d'un plaisir que le bon
peuple goûte si souvent. La princesse, ayant
découvert des fraises sauvages, se mit à pousser
des cris de joie; puis elle cueillit de gros bouquets
de pervenches et de mugets, prétendant que
jamais elle n'avait vu de si jolies fleurs et que
les jardiniers étaient faits pour fausser le goût des
malheureux qui étaient obligés de les avoir à leur
service. Livadia la laissait faire; un sourire
mélangé de mélancolie était revenu sur ses lèvres; il était
dans sa destinée de goûter vivement un plaisir,
mais d'en sentir non moins rapidement la décep-
tion. A quelle cause intime remontait cette dispo-
sition de son cœur? c'est ce qu'elle était trop
bête pour s'avouer jamais. Relevant ses beaux
yeux sur le marquis d'Ardenne, elle le fixa un
instant avec une force et une anxiété douloureuses,
puis elle poussa un soupir et murmura à demi-
voix:





